Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville
Et Administrations Annexes de Paris
2bis square Georges Lesage – 4ème étage 75012 PARIS
01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60
syndicat.fo@paris.fr ; https://fo-villedeparis.fr

CST DAC

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE

POUR LE CST DAC VOTEZ FO !

LIBERTÉ, DÉMOCRATIE, INDÉPENDANCE VIS-À-VIS DES PARTIS POLITIQUES !

FO SE MOBILISE SANS RELÂCHE ET OBTIENT DES AVANCÉES DANS L'ENSEMBLE DES DIRECTIONS ET SERVICES.

FO EST AU CONTACT DU TERRAIN, PORTE LA VOIX DES AGENTS ET DÉFEND LEURS DROITS EN TOUTE INDÉPENDANCE.

FO ACCOMPAGNE TOUS LES JOURS DES AGENTS DANS L'ENSEMBLE DES SITUATIONS LIÉES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL.

QUAND LES AGENTS S'UNISSENT ET SE MOBILISENT SUR DES REVENDICATIONS CLAIRES, DES AVANCÉES DEVIENNENT POSSIBLES ET DES RÉSULTATS SONT OBTENUS.

A QUOI SERT LE CST DAC ?

C'est l'instance où sont examinées les questions collectives concernant l'organisation de la DAC, les effectifs, les métiers, les carrières, la santé et les conditions de travail.

NOTRE MÉTHODE :

INFORMER • REVENDIQUER • RECHERCHER L'UNITÉ • MOBILISER • NÉGOCIER • OBTENIR

DÉFENSE DE TOUS LES MÉTIERS DE LA DAC : DES REVENDICATIONS CLAIRES

- **DANS LES CONSERVATOIRES :** • Non à la suppression silencieuse des postes d'enseignants dans les conservatoires • Promotion systématique des ASEA en PEA • Calibrage des équipes administratives en fonction de la taille des conservatoires • Reconnaissance de la pénibilité du travail des chargés ou chargées de scolarité : des primes et la sujétion des agents doivent être déterminées en conséquence • Valorisation du travail des agents d'accueil (primes) • Contractualisation des vacataires renouvelés indéfiniment • Recrutement d'une direction adjointe de catégorie A • Allégement des procédures administratives • Définition d'un véritable statut de conseiller aux études.
- **DANS LES BIBLIOTHÈQUES :** • Retrait du plan "Lire à Paris 2" en l'état et au vu des moyens apportés : non à la répartition des budgets d'acquisition selon des critères comme le taux de rotation, l'amplitude horaire, la fréquentation… • Maintien de l'offre autour de la musique et du cinéma • Maintien des budgets des collections • Dégel des concours de catégorie B • Recrutement sur les trop nombreux postes vacants par voie de concours ou de détachement • Revalorisation des salaires des agents de catégorie C.
- **DANS LES ATELIERS BEAUX-ARTS :** • Prise en compte réelle de la voix des équipes sur le terrain dans les processus de décision concernant les orientations stratégiques des établissements • Défense d'une pédagogie de qualité et préservation de la transmission des savoir-faire historiques (modèle vivant, croquis...) • Fin de la précarité pour des enseignants maintenus depuis de trop nombreuses années dans le statut de vacataire.

fo-villedeparis.fr



NOS REVENDICATIONS AU NIVEAU NATIONAL

- **POINT D'INDICE :** revalorisation immédiate et rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.
- **GRILLES INDICIAIRES :** refonte et revalorisation pour redonner de l'amplitude aux carrières.
- **JOUR DE CARENCE :** suppression du jour de carence dans la Fonction publique.
- **ARRÊT MALADIE :** suppression de la réduction de 10 % de la rémunération en congé de maladie ordinaire.
- **ET TANT D'AUTRES COMBATS** à mener...

A LA DAC, FO REVENDIQUE

- **RÉMUNÉRATION :** +400 € d'augmentation indemnitaire pour toutes et tous ; attribution des différents primes sur des critères transparents ; augmentation de l'IFSE et réduction des écarts entre directions et filières (les primes de la DAC étant parmi les plus basses de la Ville).
- **PRÉVOYANCE ET COMPLÉMENTAIRE SANTÉ :** Prise en charge de la cotisation à 100% pour tous les agents.
- **BÂTIMENTS & MATÉRIEL :** Isolation, remise aux normes des bâtiments afin d'assurer la sécurité des agents, des usagers et des biens (instruments de musique, collections, matériel pédagogique), remplacement du matériel obsolète et mise à niveau des outils métiers, repenser les logiciels métiers de la DAC (Arabesque, V-Smart,...) en fonction des besoins réels du terrain.
- **FORMATION :** Un catalogue revu afin de répondre aux nouveaux enjeux et aux évolutions des métiers
- **RH :** des effectifs suffisants dans les services pour répondre aux demandes croissantes de l'administration concernant la mise en place de nouveaux projets, remplacement des départs et création de postes là où les besoins sont identifiés.
- **TRANSPARENCE DANS LES MISSIONS :** Concordance entre les fiches de poste et les missions attribuées aux agents et demandées sur le terrain.
- **CARRIÈRES :** défendre le principe de 100 % des agents promus-promouvables lorsque les conditions statutaires sont remplies et garantir des critères transparents.
- **SANTÉ AU TRAVAIL :** Mise en place d'outils et respect des procédures pour lutter contre l'encadrement toxique ; Mise en place de réferents VSS hors hiérachie directe ; Meilleur accompagnement des agents en situation de handicap ; Protocole clair pour les périodes de canicule et de grand froid.
- **CONCERTATION AVEC LE TERRAIN** dans les décisions qui impactent les services.

À LA DAC, FO S'EST MOBILISÉE ET A OBTENU DES AVANCÉES

- Revalorisation de l'IFSE et du CIA pour les catégories A et B.
- Suite à une mobilisation unitaire sans précédent, les modèles vivants des ABA soutenus par le syndicat FO ont obtenu de haute lutte une hausse de 20 % de leur salaire.
- Déprécarisation de certains enseignants et enseignantes (Conservatoires, Ateliers Beaux-Arts)

PLUS DE VOIX POUR FO = PLUS DE FORCE POUR LES AGENTS DE LA DAC

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026 – JE VOTE FO AU CST DAC